

Enfants placés: les excuses de Fribourg

> **Maltraitements** Le
Conseil d'Etat réagit

Valérie de Graffenried

Placés enfants dans des institutions ou vendus à des familles de paysans, ils y ont souvent été victimes d'abus et de maltraitements. C'est le triste sort qu'ont connu près de 100 000 enfants suisses, orphelins ou retirés à leurs parents, entre le XIXe siècle et les années 1960. Lundi, le Conseil d'Etat fribourgeois a présenté des excuses officielles à toutes ces personnes. Ceci alors que l'exposition itinérante *Enfances volées* fait étape à Fribourg.

«Le Conseil d'Etat regrette que les autorités de l'époque se soient montrées si négligentes de la dignité humaine de ces enfants, et si peu soucieuses de leur garantir un cadre affectif et matériel approprié à leur développement et à leur bien-être», précise le communiqué du gouvernement fribourgeois. Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg, qui accueille l'exposition, la complète avec un volet fribourgeois. Un volet qui «met en lumière certains aspects choquants du placement d'enfants dans notre canton», selon le Conseil d'Etat.

Des «conditions pitoyables»

Les autorités fribourgeoises, communales et cantonales, ont été impliquées dans cette pratique. Certaines communes procédaient elles-mêmes au placement d'enfants lors de «mises au moins offrant», en les confiant à des familles qui demandaient les coûts d'entretien les plus faibles. «Quant à l'Etat, il s'est tout le moins montré indulgent et inactif face à des situations où des enfants étaient abusés et maintenus dans des conditions sanitaires pitoyables», déplore le communiqué. C'est lors de sa séance du 2 juillet que le Conseil d'Etat a décidé d'adresser les excuses officielles de l'Etat de Fribourg à toutes les personnes placées du canton, qui ont été privées d'une enfance normale. Il souligne également que la «reconnaissance de ce douloureux passé impose de faire preuve aujourd'hui d'une constante vigilance en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse».

Depuis une quinzaine d'années, les témoignages d'«ex-enfants placés» commencent à éclore. Louise Buchard-Molteni a été l'une des premières à se livrer et à médiatiser cette pratique, à travers son livre *Le tour de Suisse en cage* et une grève de la faim entamée en 2005. Une association, Netzwerk Verdingt, traduit en français par «Enfants chosifiés», a par ailleurs vu le jour. Elle œuvre pour faire pression sur les autorités et obtenir réparation (120 000 francs par personne). Avant Fribourg, les cantons de Berne, de Vaud, de Lucerne et de Thurgovie ont présenté leurs excuses.